

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVII

Québec, 3 juin 1905

No 42

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 657. — Les Quarante-Heures de la semaine, 657. — Apostolat de la prière, 658. — Chronique diocésaine, 659. — Le Jardin Montmorency, 660. — Musique sacrée en Canada, 663. — La chrétienté de l'Ouganda (Afrique équatoriale), 663. — Le zouave de saint Joseph, 665. — Les écoles ménagères en Suisse, 668. — Bibliographie, 670.

Calendrier

— o —

4	DIM.	b	Dim. dans l'octave. S. François Caracciolo, conf. <i>Kyr.</i> des dbles. Vêp. à cap. du suiv., mému. du préc., du dim. et de l'octave.
5	Lundi	r	S. Boniface, évêque et martyr.
6	Mardi	b	S. Norbert, évêque et confesseur.
7	Mercc.	†b	De l'octave.
8	Jcudi	b	Octave de l'Ascension.
9	Vend.	†b	De la férie.
10	Samd.	r	Jeune. Vigile. Bénéd. des Fonts (vl.), Litanies dbles. <i>Kyr.</i> 2 cl.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

4 juin, Saint-Jean-Baptiste de Québec. — 6, Saint-Ephrem.
— 8, Fraserville. — 10, Hôpital-Général de Québec.

Apostolat de la prière

Intention générale pour juin 1905 : Le mois du Sacré-Cœur

La pratique de dévotion que nous recommandons aujourd'hui, sous le nom de *Mois du Sacré-Cœur*, l'emporte en autorité et en importance sur beaucoup d'autres exercices de piété envers le divin Cœur, qui n'ont point, comme celle-ci, la sanction de l'autorité suprême et ne sortent pas du cercle restreint du culte privé.

Déjà Pie IX avait libéralement ouvert en sa faveur le trésor des indulgences. Tous les fidèles — dit le rescrit de la Sacré-Congrégation, en date du 8 mai 1873 — qui, en public ou en particulier, honorent chaque jour le Cœur de JÉSUS durant tout le mois de juin, par la prière et d'autres exercices de piété, gagneront une indulgence de sept ans, chacun des jours de ce mois, et une indulgence plénière, un jour du même mois, aux conditions ordinaires : indulgences applicables aux âmes du purgatoire.

Son successeur, de glorieuse mémoire, le pape Léon XIII, confirmait à nouveau cet exercice du mois du Sacré-Cœur, en accordant à tous les fidèles qui y prendraient part 300 jours d'indulgence chaque fois, et une indulgence plénière à ceux qui y assisteraient au moins dix fois dans le courant du mois.

Il y a déjà nombre d'églises paroissiales et chapelles où le mois de juin ne se passe pas sans quelques exercices publics en l'honneur du Sacré-Cœur. Ici, ils ont lieu seulement tous les vendredis du mois ; là, les neuf jours qui précèdent ou qui suivent la fête du Sacré-Cœur ; en certains endroits, c'est une courte cérémonie le soir ; ailleurs, c'est une simple lecture ou une brève instruction pendant ou après la messe. Toutes ces pratiques sont excellentes. Il est seulement à souhaiter qu'elles se généralisent, et qu'il n'y ait pas un seul centre de piété dans tout l'univers catholique où le mois du Sacré-Cœur ne soit célébré *en entier*.

A nos chers associés, si dévoués aux intérêts du Cœur de JÉSUS, de promouvoir partout cette pratique de piété ; ils pourront beaucoup, si à la discrétion ils savent unir le zèle et la constance. Qu'ils se rappellent ces paroles si consolantes de la

bienheureuse Marguerite-Marie : « Notre-Seigneur réserve des trésors incompréhensibles à ceux qui s'emploient à établir la dévotion au divin Cœur. »

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur immaculé de MARIE les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que le mois du Sacré-Cœur soit célébré partout avec ferveur.

Résolution apostolique : Prendre part aux exercices du mois du Sacré-Cœur.

— o —
Chronique diocésaine

— Sa Grandeur Mgr l'Archevêque est revenu, lundi soir, de sa visite pastorale dans les paroisses de l'île d'Orléans ; puis est reparti mercredi matin pour Fraserville, d'où se continuera la Visite pastorale dans les comtés de la rive du sud.

Pour cette continuation de la Visite, le R. P. Courbon, des missionnaires du Sacré-Cœur, remplace M. l'abbé Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec. Et le R. P. Coltée, des missionnaires du Sacré-Cœur, l'un des deux « précurseurs », est remplacé par M. l'abbé Pilodeau, du vicariat de Saint-Roch de Québec.

— S. G. Mgr Riordan, archevêque de San Francisco, a passé quelques jours à l'Archevêché, à la fin de la semaine précédente et au commencement de celle-ci. Sa Grandeur, accompagnée par M. l'abbé M. D. Connolly, l'un des curés de sa ville épiscopale, est partie mercredi pour Chatham, N.-B., sa ville natale.

— A la suite de la retraite annuelle, a eu lieu, chez les Sœurs de la Charité, une cérémonie de profession présidée par le prédicateur de la retraite, le Rév. Père A. Nunesvais, supérieur des Frères de Saint-Vincent de Paul.

Ont fait profession perpétuelle : les Sœurs M.-Aimée Pomerleau, dite Saint-Alphonse Rodriguez, et Mary Ryan, dite Sr Sainte-Juliette.

Les Sœurs M.-Alice Lavoie, dite M. du Rédempteur, et M.-Zélie Plourde, dite Saint-Jean de la Croix, ont prononcé les premiers vœux.

Le Rév. Père Nunesvais, a prononcé le sermon de circonstance, développant ce texte : « Quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi. »

— Le 18 mai a eu lieu, à l'Hôpital-Général de Québec, la cérémonie de profession religieuse de : Marie-Georgiana Jourdain, dite de Marie de la Conception, de la paroisse de Champlain ; Marie-Emma-Alice Laforte, dite Saint-Christophe, de la paroisse de Saint-Sauveur de Québec.

Le Rév. Père N. Valiquette, supérieur des Oblats de Marie-Immaculée, de la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, a présidé cette cérémonie, et le sermon a été donné par le Rév. Père Maximin des Frères-Mineurs.

Le Jardin Montmorency

La date du 25 mai 1905 marque le commencement des travaux d'érection du Monument Laval. Ce jour-là, en effet, on a pu voir une équipe d'ouvriers entreprendre de « creuser les fondations » de la maçonnerie qui supportera le piédestal de la statue du grand évêque.

À cette occasion, nous croyons intéressant de publier la belle requête qu'un certain nombre des principaux citoyens de Québec adressèrent l'an dernier au Conseil municipal, pour le prier de désigner officiellement sous le nom de « Jardin Montmorency » le joli coin de verdure nommé jusqu'alors « parc Frontenac » et qui s'étend au pied même de l'élévation choisie comme site du Monument Laval. Le Conseil de ville a bien voulu se rendre à la demande si heureusement formulée dans cette requête, dont voici la teneur :

A l'honorable S.-N. Parent,

Maire de la cité de Québec, etc., etc.,

Québec.

Monsieur le maire,

Veillez nous permettre de vous prier, ainsi que les honorables membres du Conseil de ville de Québec, de vouloir bien donner le nom de JARDIN MONTMORENCY au vaste

terrain autrefois occupé par l'Evêché de Québec, puis par le Parlement du Bas-Canada, puis, en dernier lieu, par le Palais Législatif de Québec qui fut détruit par un incendie le 19 avril 1883, — ce nom de Montmorency étant celui de l'un des vice-rois de la Nouvelle-France, et celui du premier évêque de Québec.

La Corporation de la cité a fait de ce terrain de l'ancien Parlement un véritable jardin, et le mot « jardin » conviendrait mieux pour le désigner que l'appellation de « parc », que l'on a proposée, et qui nous paraît exagérée et impropre.

Quant au nom de Montmorency, réputé le plus beau nom de France, et qui fut porté par « le premier baron chrétien », il n'a été donné à aucun endroit important de la ville, bien qu'il rappelle pour nous le prélat d'illustre mémoire qui fut le premier évêque de la Nouvelle-France, et dont les restes vénérés reposent parmi nous.

Monseigneur de Montmorency-Laval habita un bâtiment érigé dans le voisinage du terrain dont nous parlons, et ses successeurs immédiats habitèrent l'ancien évêché qui fut construit sur ce terrain même.

Pour l'étranger, ce nom de JARDIN MONTMORENCY évoquerait une foule de grands souvenirs. Ce serait le premier nom qui frapperait ses oreilles en entrant dans notre ville par l'historique « côte de la Montagne » ; ce serait un nom que répéteraient avec bonheur les Québécois qui, tous, portent au souvenir de l'évêque de Montmorency-Laval un culte reconnaissant et attendri.

La colline où s'élevait jadis le château Saint-Louis et où s'élève maintenant le château Frontenac rappelle le nom du gouverneur qui repoussa l'invasion du Canada par William Phipps, en 1690. Donner, comme on a proposé de le faire, le nom de Frontenac à la colline inférieure voisine, c'est-à-dire à la colline de l'ancien Evêché, serait induire les gens en erreur. D'ailleurs le nom du célèbre gouverneur est déjà donné à l'une de nos rues et à l'un des plus renommés de nos édifices ; cela doit suffire.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le maire, nous avons l'honneur de vous prier et de prier les honorables échevins de la cité de prendre les mesures que de droit pour donner à

l'emplacement de l'ancien Evêché et de l'ancien Parlement de Québec le nom de JARDIN MONTMORENCY.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur le maire,

Vos très humbles et très respectueux serviteurs

Thos Chapais,

J.-A.-O. Casgrain,

N.-E. Dionne,

E.-E. Taché,

S. Lesage,

Paul de Cazes,

Arth. Doughty,

Pierre-Georges Roy,

Ernest Gagnon,

Cyr. Tessier,

Alphonse Gagnon,

Joseph Desjardins,

J.-E. Garneau,

Napoléon Legendre,

Ernest Myrand,

Ferdinand Roy.

Musique sacrée en Canada

(Extrait du *Bee*, de Berlin, Ont.)

Lorsque le roi David ramena l'Arche de Dieu dans la ville de Sion, il enjoignit aux chefs des Lévites d'établir parmi eux des chantres et des joueurs d'instruments de musique ; et plus tard le son de l'orgue fut entendu dans le temple de Jérusalem. A l'aurore de l'ère chrétienne, le temple fut détruit, et l'on chanta ce refrain : « Les anciens ont déserté les portes, les jeunes gens ne chantent plus au chœur ; c'est pourquoi notre âme est triste et nos yeux pleins de larmes. » Dans les tourmentes sociales au milieu desquelles prit naissance la nouvelle religion, l'art de la musique sacrée se serait perdue sans la protection de la jeune Eglise. L'architecture et la sculpture païennes prospéraient sous l'influence bénigne des Césars ; mais il fallait de plus que la musique, ce langage propre de l'âme, ne fût pas cachée sous terre avec les chrétiens. L'avène-

ment de Constantin apporta la liberté à l'Eglise, et mit au jour le volume des mélodies sacrées qui retentissaient dans les voûtes des catacombes. Depuis cette époque l'Eglise a toujours été la patronne de la musique et des beaux arts.

L'époque actuelle présente à notre admiration deux exemples notables de musiciens éminents qui ont enrichi notre répertoire canadien, dans la personne du Frère Sixtus (Doctrine chrétienne) et de M. J.-A. Fowler. Le premier, dès son enfance, fut un étudiant actif et zélé, dont c'était le bonheur d'exceller dans toutes ces entreprises que son génie souple et sa vive imagination lui montraient comme dignes d'effort. Son amour de la musique porta ceux qui le connaissaient bien à lui prédire un avenir brillant. Comme musicien, le Frère Sixtus est un ardent défenseur de tout ce qui, dans Lambillotte, est « excellent et délicat », aussi bien que dans Concone, Palestrina et Gagon. Sous sa direction, l'interprétation fidèle de ces grands maîtres est donnée, et sans nul effort nos âmes peuvent frémir des mêmes sentiments dont ils étaient pénétrés. C'est toutefois comme auteur et compositeur que son vrai génie se révèle. Son « Regina cœli » et son « Memorare », une fois qu'on les a entendus, ne peuvent plus être oubliés. On y trouve cette douceur subtile et cette pure délicatesse d'expression qui charment et exaltent à la fois.

Quant à Monsieur Fowler, sa « Messe du Sacré-Cœur » et son « Ave Maria » sont une preuve suffisante de son grand talent musical. Il comprend et apprécie parfaitement l'indignation du Saint-Père à l'égard des innovations dans la musique d'Eglise, et anime inconsciemment de son magnétisme personnel toutes les compositions prescrites. Pour le connaître comme homme, il faut l'entendre comme musicien et être familier avec ses œuvres. Le Canada peut justement être fier d'avoir en musique deux fils aussi distingués. D. M.

La chrétienté de l'Ouganda (Afrique équatoriale)

C'est à l'église qu'il faut voir les Baganda pour connaître cette fervente chrétienté. Maintes fois, les lettres de nos Sœurs nous ont raconté leur foi ardente qui obtient des miracles, leur

empressement pour la prière et la réception des sacrements, le curieux tableau de la distribution des billets de confession, des examens de catéchisme, etc. Rien n'a été exagéré. La réputation de ces courageux chrétiens s'est étendue au loin, et plusieurs missionnaires de la côte, appartenant à diverses Congrégations, n'en pouvant croire leurs oreilles, sont venus jusqu'à l'Uganda uniquement pour voir la vérité de leurs yeux. Mais pour vous épargner les redites là-dessus, je vous peindrai seulement les petits détails qui, en complétant les descriptions déjà faites, vous donneront l'illusion d'avoir visité vous-même ce pays enchanteur.

Un mot d'abord sur la construction de la cathédrale, car vous êtes peut-être amateur d'architecture. C'est un vaste bâtiment mesurant soixante-dix mètres de long. Seize gros piliers en maçonnerie le divisent en trois nefs. Je signale la maçonnerie, parce qu'en ce pays les piliers consistent pour l'ordinaire en tronc de palmiers. Quand on veut quelque chose d'élégant, le tronc est recouvert de roseaux. La voûte, comme tous les plafonds kiganda, est un chef-d'œuvre de patience nègre. Elle se compose de roseaux cousus, tous les dix centimètres, avec des liens de kinsanbwe (1) qui, en revenant sur eux-mêmes, figurent une tresse ; les arceaux sont formés par des troncs de palmier recouverts de roseaux, comportant le même travail d'enroulement. Quant au pavé, c'est la terre nue recouverte d'herbe sèche, selon la coutume kiganda : le sol, étant de terre très rouge et très friable, produit une poussière fort salissante, dont les Baganda évitent les inconvénients en tapissant toutes leurs demeures de longues herbes fines et sèches.

A l'église, c'est sur ce tapis d'herbe que se pressent en foule, à genoux ou assis à terre, non seulement le dimanche, mais tous les jours de la semaine, les fervents chrétiens de Rubaga. Les gens de qualité font apporter une petite natte qu'ils étendent sous eux. Les chefs — les hommes seulement — ont un siège indigène ou européen. Les prières de la messe se récitent à haute voix en ruganda ; pas un homme, pas un enfant ne tournera la tête, ne remuera, si ce ne sont toutefois les petits mioches au-dessous de 18 mois ; ceux-là chantent à leur façon,

(1) Liens d'écorce d'arbre.

ou font résonner dans leurs courses enfantines les bracelets de leurs jambes, imitant le bruit des grelots. La maman endort le plus petit étendu sur un chiffon, ou l'installe assis sur son lubugo, parfois même simplement sur une feuille de bananier. Quand la mère s'approche de la table sainte, le petit est lié sur son dos ; il s'y démène tant qu'il peut pour sortir son bras, et quand il y parvient, il tend parfois sa petite main vers la divine hostie. . .

Mais, à deux ans, l'enfant sait fort bien se tenir à genoux, joindre ses mains, et demeure sans mouvement tant que dure la prière.

Point de respect humain chez les Baganda. Lorsque la chapelle de la Sainte Vierge est fermée, on trouve à toutes les heures du jour des hommes et des femmes agenouillés sur la grande place, tournés vers le sanctuaire, et récitant pieusement leur rosaire.

(Chronique des Religieuses Miss. de N.-D. d'Afrique.)

Le zouave de saint Joseph

Il habitait une petite maisonnette en moellons joints avec de la terre glaise ; la porte était de planches grossières taillées à coups de hache. C'était la qu'il mourait un peu chaque jour depuis quatre mois, couché sur un amas de chiffons : pas de lit, pas même de paille. Tous les matins, une charitable voisine venait le visiter avant de se rendre à son travail : pauvre comme lui, elle ne pouvait lui porter que peu de chose, un reste de lait, une tasse de bouillon, produits de ses quotidiennes privations.

La Soeur de charité préposée à la garde du quartier, prévenue un jour de la situation lamentable du père Jean Mathieu, alla le consoler. Le soir approchait, la journée avait été froide ; chassées par les rafales de vent, la pluie et la neige pénétraient par les fissures des murs, par la porte disjointe ; il fut dès lors décidé qu'on l'emmènerait le lendemain à l'hôpital. C'est là que l'aumônier fit sa connaissance.

— D'où êtes-vous, mon ami ?

— De Beauvais.

— Y a-t-il longtemps que vous demeurez à Montmartre ?

— Oh ! Monsieur, depuis la fin de la guerre du Tonkin.

— Vous avez été soldat ?

— Sergent, Monsieur, aux zouaves, en Afrique : c'était un beau régiment !

— Allons, c'est bien, mon ami. Ça suffit pour aujourd'hui. Je reviendrai vous voir, n'est-ce pas ?

— Quand vous voudrez, Monsieur le Curé.

Le père Jean Mathieu était un de ces troupiers qu'on appelle vulgairement les *vieilles culottes de peau*. Chevronné sur les deux bras, plusieurs fois rengagé, incapable de quoi que ce soit, à la sortie du régiment, complètement fini, il avait une toute petite retraite : elle ne lui suffisait pas et c'est dans la misère la plus noire qu'on le trouva, avant son entrée à l'hôpital. Il souffrait beaucoup et jurait de même.

Un jour qu'il empirait, la Sœur lui parla de se confesser.

— Ah ! diable, ma bonne Sœur comme vous y allez ! Vous me parlez là d'une affaire qui n'est pas facile.

— Et pourquoi donc ? Vous avez été élevé religieusement ?

— Pour ça, oui. Ma mère était une bien digne femme ; elle aimait beaucoup la religion, surtout saint Joseph. Souvent, quand j'étais enfant, elle me conduisit dans la chapelle ; un jour même elle acheta une médaille qu'elle passa à mon cou pour ma première communion ; j'avais onze ans, et je ne l'ai jamais quittée.

— Alors, mon ami, c'est saint Joseph qui vous a protégé et qui vous a amené ici. Avez-vous encore un peu prié depuis ce temps-là ?

— Oui, encore un peu. Mais je suis venu à Paris, presque aussitôt après ma première communion ; et vous savez ce que c'est, quand on est à Paris... on n'ose pas faire autrement que les autres.

— Priez-vous encore un peu à présent ?

— Je n'ai jamais oublié complètement mes prières : ma mère m'y avait tellement habitué que je ne me suis jamais couché sans... ah ! mais, je dis comme je sais.

— C'est bien, mon ami ! Je serais curieuse de vous entendre : dites, voulez-vous me réciter...

— Je commence par *Notre Père* . . . ; *Je vous salue Marie*, et je termine toujours par saint Joseph.

— Vous aimez bien saint Joseph ?

— Ah ! lui, c'est mon saint. D'abord il s'appelle *comme défunt mon père* : et ensuite il a tant souffert aussi ! Ecoutez, voilà la prière que je lui récite tous les soirs, depuis que ma mère me l'a apprise : « Grand saint Joseph, mon patron, époux de la Vierge Marie et père nourricier de l'Enfant Jésus, protégez-moi durant toute ma vie et surtout à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il. » Vous voyez, ça n'est pas long ; aussi, même au régiment, je l'ai dite tous les soirs.

— Quel brave homme, ce père Jean Mathieu ! Alors, vous voulez bien vous confesser ?

— Ma Sœur, ma Sœur, dit-il en se grattant fort l'oreille, je ne dis pas non, mais . . . vous savez . . . c'est qu'il y a diablement du temps que je m'*ai* pas confessé !

— Cela ne fait rien ! Voilà justement M. l'aumônier qui fait sa tournée : allons-y, du courage, père !

L'aumônier arrivait souriant ; il s'approcha du père Jean Mathieu, lui prit la main qu'il pressa doucement et lui demanda des nouvelles de sa santé.

— *Ça va, que ça ne va pas*, monsieur le Curé : je crois bien que le moment approche où il faudra faire son petit *baluchon*.

— Toujours de bonne humeur, ce bon père Mathieu !

— Ah ! non, pas toujours . . . Tenez, monsieur le Curé, faut que je vous le dise : je voudrais me confesser, pour ne pas mourir comme un chien ; vous savez, quand on a été rengagé trois fois . . . qu'on a été sergent !

— Tout de suite, mon ami ; je suis à vous.

— Pour ça, non, pas aujourd'hui, monsieur le Curé ; revenez demain, car quand il y a grande revue, il faut s'y préparer, tout astiquer. Je vais m'occuper de cela toute la journée avec la bonne Sœur, et puis demain, vous pourrez vous présenter, on sera prêt, et on fera les choses proprement.

L'aumônier vint trois jours de suite ; le père Jean Mathieu n'était jamais suffisamment prêt, il n'avait jamais tout dit, il n'était pas encore en état pour recevoir l'absolution.

Enfin le jour est fixé pour la communion. Dans la salle tout est préparé avec soin, selon l'usage. Après sa messe l'aumônier

prend le bon Dieu pour le porter au vieux sergent : un cierge à la main, toutes les Sœurs l'accompagnent. Quand le cortège entra, le père Jean Mathieu se souleva avec effort, et, fixant le Saint Sacrement d'un long et ardent regard, il se signa pieusement et s'écria :

« Mon Dieu ! faut-il que vous soyez bon ! Comment ! c'est vous qui voulez bien venir visiter un pauvre *rossard* comme moi ? »

Il parlait avec une telle conviction, que personne n'eut envie de rire.

Et des larmes jaillirent abondantes de ses deux yeux, tandis que ses mains se joignaient, comme au jour de sa première communion dans un élan d'amour.

Le prêtre récita les prières liturgiques, puis déposa l'Hostie sainte dans le cœur du vieux sergent tout heureux d'avoir ainsi renouvelé sa première communion avant de mourir.

Trois jours après, le père Jean Mathieu allait plus mal, mais il avait conservé la même bonne humeur.

— Ma sœur, dit-il, êtes-vous contente de moi ? A-t-on bien fait les choses ?

— Oui, mon ami, et le bon Dieu doit être content aussi.

— Et saint Joseph donc ? Ah ! vous savez, celui-là, c'est mon homme. D'ailleurs ma mère me l'avait toujours dit : « Mon garçon, quoi qu'il arrive, ne manque jamais de prier saint Joseph tous les jours. » Je n'y ai pas manqué, et c'est grâce à lui, j'en suis sûr, que je vais aller au paradis. Pas vrai, ma sœur ?

.....
Le lendemain, le vieux sergent était mort : ses derniers mots avaient été pour saint Joseph ; il venait de réciter pieusement la prière que sa mère lui avait apprise dans son enfance, une dernière fois il baisa la médaille qu'il portait au cou depuis sa première communion : un râle plus fort que les autres l'étouffa, et, ... sa belle âme était aux cieux.

Les écoles ménagères en Suisse

— o —

Le petit peuple suisse s'occupe de questions sociales et, tout particulièrement, de questions d'économie domestique.

Quelques citoyens de cette république ont pensé, il y a quelque trente ans, que de même qu'on apprenait, dans l'école primaire, aux enfants à lire et à écrire, de même on pourrait apprendre, dans une école spéciale, aux jeunes filles tout ce qu'elles devraient connaître pour tenir convenablement un ménage.

L'idée a été rapidement popularisée dans ce sage pays, et de nombreuses écoles ménagères se sont ouvertes dans les divers cantons, non seulement pour instruire des domestiques, mais surtout pour former de bonnes maîtresses de maison.

Aujourd'hui, catholiques et protestants, avec une noble émulation, rivalisent pour compléter et perfectionner ces écoles, qui arrivent à exercer une très grande et très salutaire influence dans la vie familiale.

Un de nos amis que ces questions intéressent a voulu étudier l'une de ces écoles, et il a choisi pour ses études l'école ménagère de la catholique ville de Fribourg. Cette école est une des mieux organisées et des plus complètes de la Suisse.

Nous croyons devoir être agréable à nos lecteurs en résumant ce que nous avons appris de cet établissement par le mémoire que nous avons sous les yeux.

C'est d'abord une *école normale ménagère*, où se forment les élèves maîtresses aspirantes au diplôme de directrice d'écoles ménagères.

Les élèves sont internes.

Mme de Gottrau, présidente de cette belle œuvre, a réservé et promis de réserver chaque année un certain nombre de places dans cette section à nos religieuses françaises sécularisées. Cette année même, l'école en compte seize.

C'est aussi une *école ménagère proprement dite* dont les élèves se répartissent en trois catégories :

1. Les jeunes filles qui se destinent à être cuisinières, femmes de chambre, ou bonnes à tout faire. (La plupart de ces domestiques sont placées à Fribourg même par l'école, qui les patronne et les surveille ; très peu s'expatrient).

2. Les jeunes filles de la campagne qui désirent s'initier aux divers travaux domestiques, afin de diriger ensuite, soit leur ménage, soit le ménage de leur parents.

3. Les jeunes filles d'une classe sociale plus relevée qui ne

viennent à l'école que pour faire un petit apprentissage de maîtresse de maison, à la veille de leur mariage.

On enseigne à l'école : l'instruction religieuse, l'économie domestique avec des notions de comptabilité, l'entretien des chambres et la tenue de la maison, le jardinage, le lessivage, le repassage, la lingerie, la coupe et le raccommodage des vêtements, les soins à donner aux petits enfants, l'hygiène et la médecine pratique, et enfin la cuisine sous toutes ses formes.

Chacune de ces branches est enseignée à la fois par la théorie et par la pratique.

Le prix est de 20 francs par mois pour le canton de Fribourg.

Enfin, dans la *pouponnière*, on initie les jeunes filles aux soins à donner à la première enfance. Cette section poursuit un double but : l'éducation des futures mères de famille et la formation professionnelle de bonnes d'enfants.

Les cours durent, pour ces élèves spéciales, six mois au maximum. Les élèves des autres sections font un stage plus ou moins long à la *pouponnière*.

Une *pension pour dames* est annexée à l'école ménagère. Quelques dames sont externes ; la plupart sont logées dans l'établissement.

La maison délivre et même envoie en ville des repas ou cantines.

Trois tables différentes sont servies journellement à l'école. Pour l'une, c'est la cuisine ouvrière. La cuisine bourgeoise se sert sur la seconde. La troisième est réservée aux mets fins et à la cuisine recherchée des dames pensionnaires.

Cette variété de cuisine permet aux élèves d'étudier tous les genres.

(D'après la *Croix*.)

Bibliographie

— *Le Bienheureux Curé d'Ars*. Nous lisons dans le *Peuple français* : Que dire de ce saint prêtre, dont chaque parole était si profonde et si onctueuse qu'elle ouvrait l'intelligence et le cœur des plus endurcis ! On a beaucoup écrit sur cette vie, si obscure en apparence, si grande et si féconde aux yeux du

Seigneur; mais, pour faire connaître le serviteur de Dieu, il vaut mieux le laisser parler lui-même.

Après la lecture du saint Evangile, peut-être n'y a-t-il rien de plus propre à développer la foi et le goût des vertus chrétiennes que les instructions si substantielles du Bienheureux Curé d'Ars, déclaré par Pie X modèle et protecteur des prêtres français.

La parole de cet homme de Dieu, nette, précise, persuasive et pratique, va droit au cœur; il faut se convaincre, revenir au bon sens et se convertir. Il s'adresse à tous, aux pécheurs et aux âmes pieuses, aux religieux et aux prêtres comme aux personnes du monde.

Il avait des paroles à l'emporte-pièce, comme celle-ci : « Nous connaissons le prix de notre âme aux efforts que le démon fait pour la perdre. L'enfer se ligue contre elle, le ciel, pour elle... Oh! qu'elle est grande! »

« Ou encore : « Sans le Saint-Esprit, nous sommes comme une pierre de chemin. Prenez dans une main une éponge imbibée d'eau et dans l'autre un caillou; pressez-les également. Il ne sortira rien du caillou, et de l'éponge vous ferez sortir de l'eau en abondance. L'éponge c'est l'âme remplie du Saint-Esprit, et le caillou c'est le cœur froid et dur où le Saint-Esprit n'habite pas. »

Vie du Bienheureux Curé d'Ars, Jean-Baptiste Vianney, publiée sous les yeux et avec l'approbation de Mgr l'évêque de Beïieg, par l'abbé Monnin. 2 in-12, 7 fr. 50; reliés toile, 9 fr. 50; reliés $\frac{1}{2}$ chagrin, 11.50.

— LE MÊME. 1 vol. in-12 (abrégé), 2 fr.

Esprit du Curé d'Ars. Le Bienheureux Vianney dans ses catéchismes, ses homélies et sa conversation. In-18, 1 fr. 25; relié toile, 1.75.

Petites fleurs d'Ars. In-32. Prix : 0 fr. 15.

Pensées choisies du Curé d'Ars. Joli vol. in-18, 1 fr.

Ces ouvrages sont en vente à la librairie P. Téqui, 29, rue de Tournon, Paris, et à Québec chez Garneau, Pruneau & Kirouac, libraires.

— *Quatre cents ans de Concordat*, par Alfred Baudrillart, Docteur ès Lettres, Agrégé de l'Université. Un volume in-12. 3 fr. 50. (Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris)

Sous ce titre « Quatre cents ans de Concordat, » M. l'abbé Baudrillart, avec l'autorité que lui donnent ses travaux historiques antérieurs, expose en sept chapitres l'histoire du régime concordataire dans notre pays depuis ses origines lointaines au quinzième siècle jusqu'au dépôt du rapport de M. Briand sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905. Il montre que le régime concordataire n'est pas responsable des méfaits qu'on lui impute. Il n'a pas empêché l'Eglise de remplir sa mission ; il n'a pas fait un épiscopat servile, incapable de parler quand il fallait parler ; il n'a pas davantage donné un épiscopat révolté contre l'Etat ou peu soucieux de ses intérêts ; il a accordé à l'Etat les garanties dont celui-ci a besoin dans un pays centralisé comme le nôtre ; il a maintenu la paix des consciences et permis aux catholiques de contribuer au bien public et au progrès général ; et cela sous tous les gouvernements qui ont été des gouvernements vraiment nationaux et non des gouvernements de parti. Sa suppression ne peut qu'aggraver l'état de choses présent. Le volume de M. Baudrillart se termine par une bibliographie méthodique, précieuse pour tous les chercheurs et les politiques désireux de se mettre au courant.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (7^e année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 12 fr. par an. DIRECTEUR, Mgr E. Méric, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de mai :

Carl du Prel (Mgr E. Méric) — Etude sur la force nerveuse (Dr Paul Joire) — Le miracle d'après saint Thomas d'Aquin (Fr J.-D. Folghera) — Excursion dans la Chiromancie (*suite*) (Georges Bois) — Le Purgatoire (X.) — Variétés.